Session 25 novembre 2019
Extrait du discours de Dominique Graciet

Après en avoir fait un thème de notre session de septembre, je voudrai vous faire un retour sur le projet de continuation d'activité de l'abattoir d'Hagetmau. Depuis, nous avons appris que l'abattoir de Mont de Marsan, géré par la Bevimo, fermerait au cours du 1er trimestre 2020. Cela renforce, s'il en était besoin, la nécessité de **maintenir l'abattoir Hagetmau** pour que les filières, les abattages sanitaires et les abattages d'urgence et nos éleveurs puissent avoir des débouchés localement, que cet outil nous serve à créer de la valeur notamment en y accolant des actions de transformation.

La future société d'exploitation autour de l'association « Abattoir Hagetmau demain » continue d'affiner son modèle économique. Elle a présenté lors du dernier COPIL, un projet de reprise autour d'une SCIC. La Chambre d'agriculture comme elle le fait depuis février dernier, notamment en accompagnant financièrement et humainement les porteurs de projet, y prendra toute sa part. C'est ainsi que je vous propose que nous adhérions à la SCIC sur le collège « interprofession et structures représentatives » aux côtés de la Chambre des Métiers, du syndicat des bouchers et des filières de qualité. Pour autant le temps s'écoule vite et d'ici fin janvier, date du prochain COPIL, il faudrait M. le Préfet, que la mairie d'Hagetmau et la Communauté des Communes s'entendent sur les conditions de rétrocession de l'outil. Cela permettra de gagner un temps précieux tant pour construire un plan pluriannuel d'investissement que d'indiquer (contractualiser) la charge financière de location de l'outil.

Après son engagement en tant que président de l'association de sauvegarde de l'abattoir je tenais à féliciter M. Michel Labarthe. Il vient d'obtenir le prix « espoir »

lors de la remise des prix nationaux des fournisseurs Agrilocal, confortant ainsi son engagement dans les démarches de proximité et de qualité. C’est une belle reconnaissance également de la dynamique initiée et portée par le Conseil départemental pour favoriser l’approvisionnement local. Je demande à M. Vernier, de lui transmettre nos félicitations.